

22 septembre 2004

« Par courriel et courrier »

Me Anne Mailfait  
Secrétaire adjoint  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683  
Télécopieur : (514) 289-5197

OBJET: Demande relative à la modification de certaines conditions de service  
d'Hydro-Québec liées à l'alimentation en électricité et des frais afférents  
Dossier Régie: R-3535-2004  
N/d: R000093/JOT

---

Chère consoeur,

Nous accusons réception de la demande d'intervention tardive du 10 septembre 2004 formulée par la Fédération québécoise des municipalités (ci-après « FQM ») relativement au dossier mentionné en objet.

Le Distributeur ne s'objecte pas à la reconnaissance du statut d'intervenant de la FQM et s'en remet à la Régie ainsi qu'au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* quant à l'appréciation de la demande d'intervention.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'accepter, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

C.c. Me Michel Ménard (par courriel seulement)

**Avocat en chef**  
Pierre Gagnon  
**Directrice – Distribution**  
Jacinte Lafontaine  
**Directrice – Production**  
Isabelle Rayle-Doiron  
**Directeur – TransÉnergie**  
F. Jean Morel

**Avocats**  
Sylvain Aird  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Erika Beaumier  
Paul Charbonneau  
Josée Deland  
Valérie Durand

Éric Fraser  
Yves Fréchette  
Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapierre

Nicole Lemieux  
Jean-François Mercure  
Maria Moudfir  
Cathy Noseworthy  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini

Dominique Piché  
Louis Prévost  
Jean Rajotte  
Sylvy Rhéaume  
Carolina Rinfret  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel